

MODÈLE OPÉRATIONNEL AFFINÉ DU PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIS SUR LE VIH/SIDA (ONUSIDA)

Autres documents relatifs à ce point de l'ordre du jour :

- UNAIDS/PCB (40)/CRP1: Amélioration et renforcement du modèle de Programme commun de l'ONUSIDA
- UNAIDS/PCB (40)/CRP2: Panel mondial Stratégique - Rapport de la Consultation multipartite

Mesures à prendre lors de la présente réunion - Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

- accueillir le rapport final du Panel mondial stratégique
- *Approuver le* Plan d'action du Programme commun de l'ONUSIDA

Conséquences des décisions en termes de coûts : aucune

Innovation pour l'impact:
Affiner le modèle opérationnel du
Programme commun de l'ONUSIDA

PLAN D'ACTION



Innovation pour l'impact:
Affiner le modèle opérationnel du
Programme commun de l'ONUSIDA

PLAN D'ACTION

APERÇU

Ce plan d'action a été élaboré en réponse au point de décision 6.4(d) de la 39ème réunion du Conseil de Coordination du Programme demandant au Directeur exécutif et au COC « *de présenter un modèle opérationnel affiné à la 40ème réunion du CCP pour examen et approbation, en tenant compte des recommandations du Panel mondial stratégique* » Il s'appuie sur la Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA, qui définit le programme mondial sur le SIDA et présente les priorités politiques et programmatiques du Programme commun et ses contributions à la riposte mondiale visant à en finir avec le sida. Le plan d'action vise à renforcer la cohérence et l'efficacité du soutien apporté par le Programme commun aux pays, conformément aux recommandations du Panel stratégique mondial et comme demandé dans l'Agenda 2030 et dans l'Examen politique quadriennal complet de 2016.

AVANT-PROPOS

En tant que responsables des onze organismes coparrainants et du Secrétariat du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, nous sommes conscients de la nature unique et de la valeur de ce partenariat novateur. Nous sommes encouragés par le fait que le Panel mondial stratégique partage cette appréciation, affirmant que le Programme commun continue de contribuer de manière cruciale à la riposte visant à en finir avec le sida et d'inspirer des méthodes de collaboration plus efficaces. A travers ce plan d'action, nous nous engageons à redynamiser les efforts visant à définir un Programme commun plus solide, plus efficace et plus responsable et à exploiter le mandat et la capacité de mobilisation des ressources de nos organisations respectives en vue de respecter la Stratégie de l'ONUSIDA. Dans la mesure où nous cherchons à accélérer les progrès dans l'Agenda 2030, nous nous engageons en outre à défendre l'approche du Programme commun, en reconnaissant qu'il fournit des leçons précieuses pour rassembler les efforts visant à relever les défis liés à la santé et au développement qui couvrent les objectifs de développement durable.

Michel Sidibe
Directeur exécutif
ONUSIDA

Tegegnetwork Gettu
Administrateur par intérim
PNUD

Guy Ryder
Directeur général
OIT

Filippo Grandi
Haut-commissariat des
Nations Unies pour les
Réfugiés
HCR

Natalia Kanem
Directrice exécutive
intérimaire
FNUAP

Irina Bokova
Directrice générale
UNESCO

Anthony Lake
Directeur exécutif
UNICEF

Yury Fedotov
Directeur exécutif
ONU DC

Margaret Chan
Directrice générale
OMS

David Beasley
Directeur exécutif
PAM

Phumzile Mlambo-Ngcuka
Directrice exécutive
ONU Femmes

Jim Yong Kim
Président
Groupe de la Banque
mondiale

« Le Programme commun est à l'avant-garde des efforts au niveau mondial visant à utiliser des approches multisectorielles pour améliorer la santé et le bien-être à une époque où ces approches sont de plus en plus considérées comme étant essentielles à la réalisation plus large de l'Agenda 2030. Le Programme commun doit continuer à innover, à repousser les limites et à défier le statu quo ».

Rapport du Panel mondial stratégique sur l'avenir du modèle du Programme commun

INTRODUCTION

Affiner et renforcer le modèle du Programme commun

1. Le Système des Nations Unies, les États membres, la société civile et les partenaires reconnaissent qu'il faudrait des transformations pour refaçonner le monde dans la vision de l'Agenda 2030 pour le Développement durable et la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).
2. La Stratégie 2016-2021 du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) a été la première stratégie adoptée par le Système des Nations Unies suite au Sommet de l'Agenda 2030. La Stratégie est un audacieux appel à l'action pour accélérer la riposte au sida et atteindre les personnes laissées pour compte. La Stratégie est ancrée dans l'Agenda 2030 et est organisée autour de cinq ODD, où les progrès communs seront essentiels à l'élimination du sida : ODD 3 (santé), ODD 5 (égalité entre les sexes), ODD 10 (inégalité), ODD 16 (sociétés pacifiques et justes) et ODD 17 (partenariats). Elle identifie également les possibilités de collaboration intersectorielle entre la riposte au sida et les efforts visant les ODD 1 (pauvreté), ODD 2 (faim), ODD 4 (éducation), ODD 8 (travail décent) et ODD 11 (villes durables). La Déclaration politique sur l'élimination du sida adoptée en juin 2016 a réaffirmé les orientations stratégiques nécessaires pour accélérer la riposte au sida et les progrès vers la réalisation de l'objectif des ODD en vue de l'élimination du sida d'ici à 2030. La Déclaration politique a souligné la nécessité d'approches collaboratives, intégrées et interconnectées de tous les partenaires, y compris le Système des Nations Unies.
3. Pour s'acquitter efficacement de son mandat dans un environnement de plus en plus complexe et imprévisible, le Programme commun continue à se renouveler. Pour informer ces efforts et dans le cadre de la stabilisation financière du Programme commun, des appels à une plus grande transparence, une plus grande efficacité et un plus grand accent sur les résultats, et suite à l'évolution des demandes liées à l'épidémie de sida, le Programme commun a convoqué le Panel stratégique mondial pour fournir des recommandations sur l'amélioration et le renforcement de son modèle.
4. Le panel a conclu que le Programme commun demeure un acteur indispensable dans l'écosystème du sida et que, dans le contexte de l'accélération de la riposte mondiale au sida, il était plus pertinent que jamais. Le Panel a validé l'approche de travail conjoint et de programmation commune unique, qui réduit la duplication des efforts et

améliore l'efficacité. Il a constaté que le Programme commun était très efficace pour la potentialisation des compétences des coparrainants et d'autres partenaires dans l'écosystème du sida en vue d'une réponse multisectorielle et multipartite plus cohérente. Le panel a en outre souligné que le Programme commun incarnait les approches demandées par l'Agenda 2030 et représentait un modèle 20 ans avant son temps.

5. Le Programme commun accueille favorablement les recommandations pratiques et spécifiques du Panel en matière de financement et de responsabilité, de travail conjoint et de gouvernance. Pour faire avancer ces recommandations, le Programme commun sera guidé par trois objectifs généraux : déployer des ressources humaines et financières où elles sont le plus nécessaires ; redynamiser le travail en commun au niveau national et l'action collaborative ; et renforcer la responsabilité et les résultats pour la population.
6. Le Programme commun se félicite également du processus d'examen consultatif solide entrepris par le panel. Son rapport final a été approuvé par tous les intervenants ; les coprésidents du Comité, la ministre Awa Coll-Seck du Sénégal et l'ambassadeur Lennarth Hjelmaker de Suède; et ses coorganisateur, le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, Michel Sidibé, et Helen Clark, présidente du Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUM). Le Comité des organismes coparrainants (COC) a été étroitement impliqué dans le processus du Panel. Lors de la réunion du COC d'avril 2017, les responsables des agences coparrainantes ont accueilli favorablement le rapport du Panel et ont réaffirmé leur engagement à la Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA et à leur rôle de coparrainants. Ils ont en outre réaffirmé le rôle de chef de file du Directeur exécutif du Programme commun.
7. Ce plan d'action, approuvé par le COC, expose les modalités qui permettent au Programme commun d'affiner ses approches de travail et son modèle opérationnel à la lumière des recommandations du Panel mondial stratégique et présente les actions concrètes, les réalisations et les résultats qui seront atteints.

Réforme pionnière: comment le plan d'action du Programme commun répond à l'examen politique quadriennal complet et contribue aux efforts de réforme du Système des Nations Unies

8. L'adoption de la résolution GA (A/Res/71/243) sur l'examen politique quadriennal complet de 2016 (QCPR) des activités opérationnelles de l'ONU pour le développement démontre que les États membres accordent une importance cruciale à une meilleure cohérence dans l'ensemble du système en tant que stratégie pour améliorer la pertinence et l'efficacité du Système de l'ONU pour le Développement. Le QCPR de 2016 appelle à un système de l'ONU pour le développement plus stratégique, intégré, cohérent, plus précis et axé sur les résultats, dont l'accent central serait mis sur le fait de ne laisser personne pour compte.
9. Le Secrétaire général de l'ONU s'est engagé à réformer et repositionner le Système de l'ONU pour le Développement afin de s'acquitter des mandats du QCPR et de mieux soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Il a chargé le Secrétaire général adjoint de mener un examen pour informer le développement d'un système plus cohérent et intégré, assorti d'un meilleur leadership pour l'efficacité sur le terrain et la responsabilité d'obtenir des résultats à tous les niveaux.
10. Les thèmes centraux suivants ont émergé dans les discussions menant au développement et à la négociation de la résolution QCPR : l'intégration; la

multisectorialité ; les liens entre activités de développement, humanitaires et liées aux droits de l'homme ; les partenariats multipartites et inclusifs (y compris avec la société civile et le secteur privé) ; les approches basées sur les preuves et les droits ; la gouvernance inclusive ; les cadres de planification, de suivi et de budgétisation basés sur les résultats ; la programmation commune et la responsabilisation collective ; et le financement regroupé. Le Programme commun a contribué aux débats en partageant les leçons tirées et les bonnes pratiques dans ces thèmes à partir de la riposte au sida, du Programme commun et du Conseil de coordination du Programme (CCP).

11. La résolution QCPR met l'accent sur les thèmes énumérés ci-dessus. Sur la base de l'expérience approfondie du Programme commun, elle progresse (et dans certains cas, elle a déjà atteint) au niveau des exigences clés avancées par les États membres. Ce plan d'action aligne davantage le Programme commun avec le QCPR 2016 et vise à contribuer aux efforts de réforme à l'échelle du Système de l'ONU et à assurer un soutien cohérent et intégré, comme l'exige l'Agenda 2030.

Alignement du plan d'action du Programme commun au QCPR

Exigences de 2016 Examen politique quadriennal complet	Plan d'action du Programme commun : Zones d'action et résultats
<p>Demande aux fonds, programmes et agences spécialisées des Nations Unies, selon le cas, qui ne l'ont pas encore fait de mettre en œuvre des résultats intégrés et des cadres de ressources alignés sur leurs plans stratégiques afin de renforcer la budgétisation basée sur les résultats ;</p> <p>Invite les entités du Système des Nations Unies pour le développement à continuer d'améliorer la transparence et la responsabilité des mécanismes de financement regroupés inter-agences, ainsi qu'à continuer de développer des fonds groupés bien conçus, en complément aux fonds spécifiques aux agences ;</p> <p>Invite le Système des Nations Unies pour le Développement à mobiliser de multiples sources de financement et à approfondir les partenariats avec d'autres parties prenantes concernées, en vue de diversifier les sources de financement potentielles ;</p> <p>Reconnaît que les entités individuelles du Système des Nations Unies pour le Développement ont une expérience et une expertise spécifiques et souligne que l'amélioration de la coordination et de la cohérence à tous les niveaux devrait être entreprise d'une manière qui reconnaît les</p>	<p>I: Mobiliser et allouer des ressources pour permettre au Programme commun d'appliquer la stratégie de l'ONUSIDA dans le cadre d'une architecture sida entièrement financée.</p> <p>Résultat 1. Modèle de planification, de mobilisation, d'allocation et de responsabilisation des ressources dynamique et différencié.</p> <p>Résultat 2: Capacité du Programme commun exploitée pour mobiliser des ressources provenant de sources nouvelles et traditionnelles.</p> <p>Résultat 3: Division du travail affinée et alignée sur les ODD et la Déclaration politique sur l'éradication du sida de 2016.</p>

<p>mandats et les rôles respectifs des entités des Nations Unies et qui améliore l'utilisation efficace de leurs ressources et de leur expertise unique ;</p>	
<p>Souligne qu'il n'y a pas d'approche unique pour le développement et demande au Système des Nations Unies pour le Développement de renforcer ses efforts de manière flexible, opportune, cohérente, coordonnée et intégrée ;</p> <p>Appelle les fonds, les programmes et les agences spécialisées des Nations Unies, à la demande des gouvernements nationaux, à améliorer leur soutien à la construction, au développement et au renforcement des capacités nationales ; à soutenir les résultats du développement au niveau national ; et à promouvoir le leadership et l'appropriation nationale ;</p> <p>Encourage le Système des Nations Unies pour le Développement à intensifier sa collaboration avec des partenariats nationaux, régionaux et mondiaux novateurs axés sur les résultats ;</p>	<p>II: Développer une riposte optimale de l'ONU, pays par pays, qui améliore le travail en commun pour accélérer l'éradication du sida.</p> <p>Résultat 4: Présence du Programme commun adaptée aux priorités et au contexte du pays, ainsi qu'à son avantage comparatif.</p> <p>Résultat 5: Des plateformes nationales inclusives renforcées pour examiner et faire avancer la riposte au sida dans le cadre des ODD.</p>
<p>Souligne que l'architecture de gouvernance du Système des Nations Unies pour le Développement doit être plus efficace, plus transparente, plus responsable et plus adaptée aux États membres, et doit pouvoir renforcer la coordination, la cohérence, l'efficacité et l'efficacité des activités opérationnelles pour le développement ;</p> <p>Souligne la nécessité d'améliorer la cohérence et l'efficacité à l'échelle du système, de réduire les répétitions et de créer une synergie entre les organes directeurs des entités du Système des Nations Unies pour le Développement ;</p> <p>Demande aux entités du Système des Nations Unies pour le Développement de partager les connaissances et les meilleures pratiques dans les approches partenariales en vue d'améliorer la transparence, la cohérence, la diligence raisonnable, la responsabilisation et l'impact.</p>	<p>III: Renforcer et exploiter les mécanismes de gouvernance du Programme commun pour assurer le leadership dans le cadre de la riposte au sida.</p> <p>Résultat 6: Renforcement de l'accent de la politique stratégique du COC.</p> <p>Résultat 7: La cohérence de l'ONUSIDA et du Conseil des coparrainants a été améliorée et suivie.</p> <p>Résultat 8: Bilan régulier, entrepris par le CCP, de l'état des efforts mondiaux pour accélérer la riposte au sida.</p> <p>Résultat 9: Le débat multipartite sur les objectifs et les domaines de résultats de la stratégie de l'ONUSIDA a été élargi.</p>

ACCÉLÉRATION DE L'ACTION

DOMAINE D'ACTION I

MOBILISER ET ALLOUER DES RESSOURCES POUR PERMETTRE AU PROGRAMME COMMUN D'APPLIQUER LA STRATÉGIE DE L'ONUSIDA DANS LE CADRE D'UNE ARCHITECTURE SIDA ENTIÈREMENT FINANCÉE

12. Pour renforcer son efficacité dans les pays et démontrer l'optimisation des ressources, le Programme commun introduit un processus différencié et dynamique d'allocation des ressources afin de s'assurer qu'elles sont dirigées vers les sites où on en a le plus besoin, de catalyser et d'exploiter des ressources supplémentaires et d'intégrer davantage le VIH dans le travail des coparrainants et le système plus large des Nations Unies. Pour soutenir la responsabilisation, le Programme commun développe un cadre de rapport simplifié et transparent qui responsabilise les coparrainants et le Secrétariat des résultats individuels et conjoints, qui reflète l'impact de ces résultats sur les personnes vivant avec, à risque de et affectées par le VIH, et qui reprend l'intégralité du financement et de la performance du Programme commun.
13. Le Programme commun met également en place des processus prospectifs qui encouragent une mobilisation des ressources plus large et plus durable, qui se concentrent sur et récompensent les résultats au niveau des pays, en particulier dans les pays d' 'accélération de la riposte sida (Fast-Track), et qui alignent le financement sur les capacités et l'expertise. Pour inverser l'écart croissant entre ce qui lui est demandé de faire et les ressources qu'il reçoit, le Programme commun doit parvenir à démontrer que l'architecture sida fonctionne comme un écosystème ainsi que le rôle essentiel que joue le Programme commun dans cet écosystème.

Résultat 1. Modèle de planification, de mobilisation, d'allocation et de responsabilisation des ressources dynamique et différencié pour le Programme commun

Réalisations de base :

1.1 Un modèle d'allocation du budget et des ressources affiné : Le budget 2018-2019 a été élaboré en tenant compte des recommandations du Panel mondial stratégique (voir encadré 1) et sera présenté au CCP pour approbation en juin 2017. Le budget comprend des fonds de base qui seront selon les estimations recueillis par le Secrétariat et des fonds supplémentaires à rassembler via la mobilisation des ressources communes, ainsi que des fonds non essentiels que l'on estime recueillir (voir la figure 1).

1.2 Enveloppes des pays : le Programme commun reconfigure son modèle d'allocation des ressources pour s'assurer que son support est parfaitement adapté, flexible et ciblé afin de répondre aux besoins et aux priorités des pays. Les bureaux de pays de l'ONUSIDA coordonneront un processus, informé par une évaluation rapide et inclusive (voir Résultat 4), en vue d'allouer des enveloppes de pays pour une action conjointe et coordonnée dans les pays d'accélération de la riposte sida (Fast-Track) et pour les populations les plus démunies dans d'autres pays, en fonction de leur capacité et de leur expertise pour fournir le soutien requis. Le programme commun continuera de fournir un soutien dans un ensemble plus large de pays, comme c'est le cas actuellement, en étudiant les besoins et en créant et en affinant les modèles de support existants.

1.3 Cadre de suivi et d'évaluation plus transparent et plus précis : Le suivi et l'évaluation du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (CUBRR) seront renforcés de plusieurs façons. Les indicateurs existants et l'analyse des progrès réalisés par

rapport aux jalons et aux objectifs seront améliorés ; les rapports seront améliorés en distinguant clairement les résultats atteints par le Secrétariat, par les coparrainants individuels et les résultats collectifs, et en incluant des informations plus détaillées sur les dépenses non essentielles et des détails supplémentaires sur les dépenses de base ; la quantité ainsi que la qualité des évaluations indépendantes seront accrues et soutenues avec des rapports réguliers au CCP.

Encadré 1. Modèle de mobilisation et d'allocation des ressources affiné

- Allocation de 140 millions de dollars US pour financer le Secrétariat de l'ONUSIDA de manière adéquate et permettre un soutien continu dans plus de 100 pays suite au repositionnement et à la réduction des effectifs et des dépenses en 2016 ;
- Allocation de 2 millions de dollars US à chaque coparrainant pour offrir un degré de prévisibilité dans l'accomplissement de leurs rôles respectifs dans leur engagement avec le Programme commun ;
- Une autre allocation de 22 millions de dollars US aux coparrainants au niveau des pays sous la forme d'enveloppes de pays pour bénéficier de l'action conjointe dans 33 pays d'accélération de la riposte (Fast-Track) et en soutien aux populations les plus démunies dans d'autres pays ;
- Des ressources supplémentaires sous la forme de fonds supplémentaires pour traiter des contextes épidémiques et nationaux particuliers (jusqu'à 58 millions de dollars américains, ce qui amènerait le total des ressources de base au niveau d'un CUBRR entièrement financé) ; et
- Un soutien continu à plus de 100 pays où le Programme commun fonctionne actuellement.

L'allocation des enveloppes de pays suivra certaines étapes de base, qui sont présentées dans le document budgétaire 2018-2019. Ces domaines sont les suivants :

- L'utilisation d'une formule pour fixer les enveloppes pour les pays d'accélération de la riposte sida (Fast-Track), en fonction des paramètres épidémiques, économiques, sociaux, structurels et autres ;
- L'établissement d'un processus dans chaque pays avec les coparrainants, coordonné par les bureaux de pays de l'ONUSIDA, pour financer l'action commune dans les enveloppes ; et
- S'assurer que les allocations sont basées sur des réalisations, des jalons clairs ainsi que sur un suivi et des rapports réguliers.

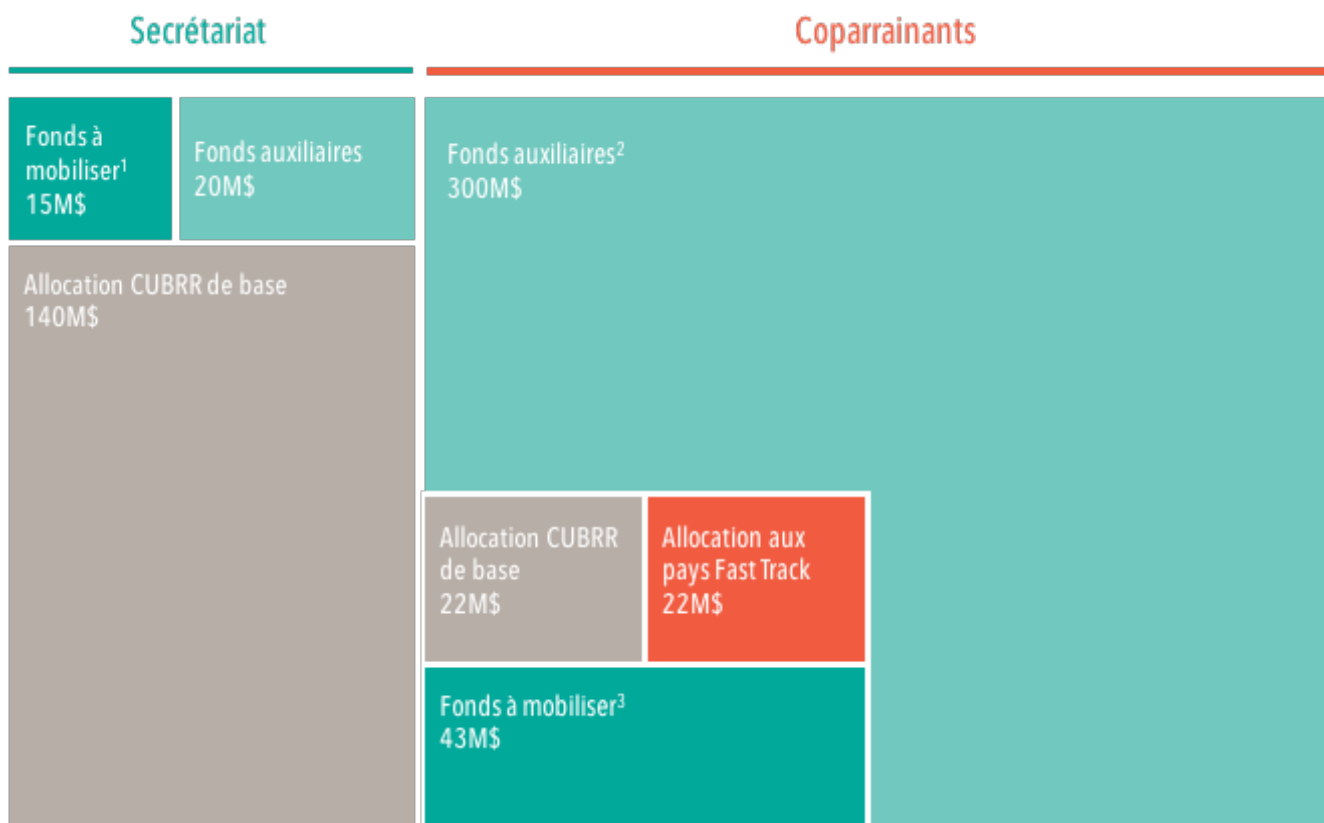
Tableau 1.

Résultat 1. Modèle de planification, de mobilisation, d'allocation et de responsabilisation des ressources dynamique et différencié pour le Programme commun

Réalisations de base	Actions	Responsable
1.1 Modèle d'allocation de ressources et du budget affiné	Budget 2018-2019 présenté au CCP pour approbation (juin 2017)	Secrétariat et coparrainants

1.2 Enveloppes des pays	Formule pour enveloppes de pays établie (juin 2017)	Secrétariat et coparrainants
	Première série des enveloppes de pays allouées (décembre 2017)	Secrétariat et coparrainants
1.3 Un cadre de suivi et d'évaluation plus transparent et plus précis	Un cadre M&E CUBRR affiné finalisé (décembre 2017)	Secrétariat et coparrainants

Figure 1. Fonds à mobiliser pour un Programme commun doté de ressources suffisantes (en 2018-2019 par an)



1 Fonds supplémentaires pour des contextes épidémiques et nationaux particuliers.

2 Les fonds auxiliaires sont pour la plupart affectés à des fins très spécifiques et ne peuvent pas facilement remplacer des fonds de base plus souples.

3 Fonds supplémentaires levés grâce à des efforts de mobilisation de ressources conjoints.

Résultat 2: Capacité du Programme commun exploitée pour mobiliser des ressources provenant de sources nouvelles et traditionnelles

Réalisations de base :

2.1 Amélioration des efforts communs de mobilisation des ressources : des efforts accrus sont fournis et se concentrent sur l'exploitation des forces combinées du Programme commun pour mobiliser des ressources, y compris des contributions non essentielles, afin de financer les priorités du Programme commun comme indiqué dans la Stratégie de l'ONUSIDA et le CUBRR. L'approche comprendra les éléments suivants:

- Intensification de l'engagement avec les donateurs existants : le Programme commun compte sur les États membres pour s'assurer que le budget approuvé par le CCP est entièrement financé. En tant que tel, le Programme commun intensifiera et renforcera l'engagement des principaux donateurs en améliorant l'articulation de la valeur ajoutée politique et programmatique du Programme commun dans plusieurs objectifs ODD. Le Programme commun renforcera également sa sensibilisation des principaux dirigeants politiques dans les pays donateurs, y compris les membres du Parlement, et encouragera les « champions » qui peuvent articuler les rôles essentiels qu'assure le Programme commun dans la riposte au sida et dans la santé, les droits et le développement de manière plus générale.
- Approche de l'engagement des donateurs émergents: le Programme commun reconnaît la nécessité de se concentrer davantage sur les donateurs émergents et dispose d'un effectif à temps plein qui se consacre à l'élargissement des partenariats, y compris avec les économies émergentes, les fondations et les personnes disposant de beaucoup de moyens.
- Approche du secteur privé: le Programme commun élaborera une approche du secteur privé pour la mobilisation des ressources et renforcera sa capacité de collecte de fonds en ligne.
- Les efforts visant à accroître la sensibilisation à la valeur ajoutée du Programme commun parmi les décideurs, notamment: en démontrant aux partenaires clés comment le Programme commun est un modèle unique et testé pour la réforme de l'ONU ; en facilitant une série d'échanges régionaux et/ou thématiques qui réunissent des représentants pertinents des pays donateurs et des principaux pays implémenteurs pour identifier les priorités en matière d'investissement ; et en renforçant la collaboration au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA et avec les coparrainants sur les communications conjointes, en mettant l'accent sur l'optimisation des ressources du Programme commun et les résultats obtenus (voir aussi 5.4).

2.2 Registre d'investissement du Programme commun : le Programme commun est en train d'élaborer un registre d'investissement pour encourager la mobilisation de fonds supplémentaires pour le Secrétariat et les Coparrainants afin d'aborder des contextes d'épidémies et nationaux particuliers. Le registre d'investissement présentera des propositions de financement spécifiques soutenant la mise en œuvre de la Stratégie de l'ONUSIDA et pourrait être organisé par thème, région et partenaires (par exemple, la valeur ajoutée du Programme commun à la conception et à la mise en œuvre de subventions pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme). Cela sera présenté pour la première fois au CCP de l'ONUSIDA en décembre 2017, dans le cadre du dialogue de financement de l'ONUSIDA.

2.3 Reconnaissance de valeur de la relation entre le Fonds mondial et le Programme commun : une évaluation indépendante du partenariat entre le Secrétariat et le Fonds mondial a été récemment réalisée. Les résultats de l'évaluation mettent en évidence l'efficacité de la relation, tout en signalant que les manques de financement peuvent limiter

la capacité du Secrétariat à remplir son rôle visant à fournir un soutien essentiel aux processus du Fonds mondial. S'appuyant sur la recommandation de l'évaluation, ainsi que du Panel mondial stratégique, visant à ce que les donateurs respectent un principe de financement proportionnel pour les partenaires techniques, correspondant aux besoins de respecter le modèle du partenariat du Fonds mondial et les programmes qu'il finance, le Programme commun encouragera la compréhension et promouvra les bonnes pratiques parmi les donateurs quant à l'adoption d'une approche holistique pour le financement de l'architecture mondiale relative au sida. En priorité, une réunion entre les présidents et les vice-présidents du CCP et le Conseil du Fonds mondial sera convoquée pour tracer une voie à suivre en ce qui concerne le financement proportionnel, en ce compris l'identification des opportunités de mener des discussions axées sur l'action aux conseils respectifs.

Tableau 2

Résultat 2: Capacité du Programme commun exploitée pour mobiliser des ressources provenant de sources nouvelles et traditionnelles		
Réalisations de base	Actions	Responsable
2.1 Amélioration des efforts de mobilisation des ressources	Établissement du groupe virtuel des équipes de mobilisation des ressources du Secrétariat et des Coparrainants (juin 2017)	Secrétariat et Coparrainants
	Développement et mise en œuvre des approches d'engagement du secteur privé et des donateurs émergents (décembre 2017)	Secrétariat et Coparrainants
	Sensibilisation des médias et des communications sur le Programme commun dans les pays donateurs (décembre 2017)	Secrétariat et Coparrainants
	Dialogue thématique/régional parmi les donateurs clés et les responsables de la mise en œuvre à propos des priorités d'investissement (décembre 2017)	Secrétariat et Coparrainants
2.2 Registre d'investissement du Programme commun	Identification des principales priorités programmatiques régionales et des actions à fort impact pour les pays nécessitant un financement (juin 2017)	Secrétariat et Coparrainants
	Registre d'investissement développé et partagé avec des partenaires clés lors d'un dialogue de financement de l'ONUSIDA (décembre 2017)	Secrétariat et coparrainants
	Le président et le vice-président du CCP doivent envisager une rencontre avec le président et le vice-président du Fonds mondial à propos de la convocation des donateurs afin d'accepter des options de financement des partenaires techniques	Présidents de CCP et du Fonds mondial

2.3 Reconnaissance de la valeur du partenariat du Fonds mondial/Programme commun	Évaluation indépendante sur le partenariat Secrétariat de l'ONUSIDA/Fonds mondial présentée au CCP (juin 2017)	Secrétariat
	Réponse de la direction à l'évaluation élaborée et mise en œuvre grâce à une étroite collaboration avec le Fonds mondial (juin 2017)	Secrétariat
	Les présidents et vice-présidents du CCP et du Fonds mondial se réunissent pour discuter du financement proportionnel (juin 2017)	Présidents de CCP et du Fonds mondial
	Les présidents du CCP et du Fonds mondial doivent s'engager dans une sensibilisation commune pour encourager le financement proportionnel, notamment via une communication conjointe vis-à-vis des donateurs clés (décembre 2017)	Les présidents de CCP et du Fonds mondial

Résultat 3: Répartition du travail affinée et alignée sur les ODD et la Déclaration politique de 2016

Réalisations de base :

3.1 Répartition du travail affinée : Afin d'aboutir à une approche plus souple et plus réactive pour maximiser les avantages comparatifs et la capacité des Coparrainants et du Secrétariat, le Programme commun étudiera et affinera sa répartition du travail. La répartition du travail affinée sera alignée sur les domaines de résultat de la Stratégie ONUSIDA, de la Déclaration politique 2016 sur l'élimination du sida en tant que menace de santé publique et des ODD. Il définira les rôles du Secrétariat et des Coparrainants au niveau mondial. Du fait de la nécessité que les modalités de travail aux niveaux, national et régional soient flexibles et puissent rapidement s'adapter à l'évolution des épidémies et des contextes, la répartition mondiale du travail doit être adaptée aux modalités de travail convenues au niveau national (voir Résultat 4).

Tableau 3

Résultat 3: Répartition du travail affinée et alignée sur les ODD et la Déclaration politique de 2016		
Réalisations de base	Actions	Responsable
3.1. Répartition du travail	Répartition mondiale du travail affinée (décembre 2017) et mise en œuvre adaptée aux modalités de travail convenues au niveau national	Secrétariat et coparrainants

DOMAINE D'ACTION II

CONFIGURER UNE RIPOSTE OPTIMALE DES NATIONS UNIES AU SIDA, PAYS PAR PAYS, QUI AMÉLIORE LE TRAVAIL CONJOINT POUR ACCÉLÉRER L'ÉRADICATION DU SIDA

14. Reconnaître qu'une approche plus stratégique et plus souple est nécessaire pour parvenir à une riposte optimale du Programme commun au sida, le Programme commun reconfigurera sa présence au niveau national, tout en assurant l'alignement sur les ODD, la Déclaration politique de 2016 sur l'élimination du sida et la stratégie de l'ONUSIDA, ainsi que sur les examens continus à l'échelle des Nations Unies. Le Programme commun mettra en place des systèmes pour s'assurer qu'une bonne combinaison de capacités est à la disposition des pays pour la fourniture d'un soutien coordonné et cohérent, basé sur les priorités, les objectifs et les besoins des personnes vivant avec le VIH et affectées par le VIH dans le pays ; l'avantage comparatif et la capacité des coparrainants et du Secrétariat ; et les contributions d'acteurs n'appartenant pas à l'ONU.
15. Le Programme commun renforcera aussi son soutien aux pays dans leurs efforts visant à coordonner les partenaires et à les aligner pour répondre aux besoins et priorités des pays et pour orienter l'intégration dans le cadre des ODD.

Résultat 4: Présence du Programme commun adaptée aux priorités et au contexte du pays, ainsi qu'à son avantage comparatif

Réalisations de base :

4.1 Évaluations nationales rapides et inclusives : le Programme commun mettra en place dans les pays d'accélération de la riposte (Fast-Track) un processus rapide et inclusif, dirigé par le Secrétariat, afin d'évaluer, de hiérarchiser et de recommander systématiquement les modifications nécessaires pour assurer une configuration optimale pour soutenir la riposte nationale au sida. Mis en œuvre sur une base périodique avec la participation des principales parties prenantes nationales, y compris la société civile, ce processus transparent identifiera et s'accordera sur: l'avantage comparatif du système des Nations Unies vis-à-vis de la riposte et des épidémies nationales ; la hiérarchisation des actions par le Programme commun pour soutenir l'accélération et l'élargissement des services ; la capacité nécessaire pour respecter ses engagements ; l'enveloppe de ressources requise ; et les principaux indicateurs de performance conjoints.

4.2 Reconfiguration nationale : l'évaluation périodique entraînera le développement d'un accord national sur la configuration optimale de la présence et de la capacité du Programme commun pour chacun des pays d'accélération de la riposte sida (Fast-Track). Un plan d'action simple sera développé et continuellement ajusté selon les besoins, et il sera inclus dans le plan de travail du Programme commun et dans le Plan-cadre des Nations unies pour l'aide au développement (PNUAD) plus large.

La reconfiguration nationale sera mise en œuvre dans le cadre du système du coordonnateur résident et sera développée et suivie par des équipes dirigées par des directeurs nationaux de l'ONUSIDA, impliquant des représentants des coparrainants des pays. Les principaux partenaires du pays, y compris la société civile, seront engagés de manière appropriée, et d'importants partenaires externes tels que le Fonds mondial et le PEPFAR seront invités à assurer un vaste partenariat ainsi que la cohérence.

4.3 Typologie de soutien différenciée : un niveau ou une typologie de soutien différencié sera identifié et expliqué pour d'autres pays soutenus par l'ONUSIDA qui poursuivent les objectifs de la stratégie d'accélération de la riposte sida (Fast-Track). Cette différenciation devra englober des pays présentant des capacités diverses parmi les équipes de pays des Nations Unies sur le sida, allant des pays ayant peu ou aucune capacité des Nations Unies liée au VIH, à ceux qui bénéficient de la présence du Secrétariat de l'ONUSIDA, mais d'un engagement limité du Programme commun. Un soutien différencié sera fourni dans le cadre des mécanismes de soutien internes, régionaux ou virtuels, en tenant compte de l'environnement des ressources et de la nature des demandes. Les modalités d'engagement et les systèmes d'examen seront étudiés et développés dans le cadre du système des coordonnateurs résidents.

La surveillance globale favorisera la cohérence, la transparence et la responsabilité publique.

Tableau 4

Résultat 4: Présence du Programme commun adaptée aux priorités et au contexte du pays, ainsi qu'à son avantage comparatif		
Réalisations de base	Actions	Responsable
4.1 Évaluations rapides	Cadre d'évaluation conçu et approuvé (décembre 2017)	Secrétariat et coparrainants
	Évaluations réalisées dans 33 pays (décembre 2017)	Secrétariat et coparrainants
4.2 Reconfiguration du pays	Les priorités des pays et la présence de l'ONU par rapport au sida sont convenues et reflétées dans des plans de reconfiguration prêts à être mis en œuvre dans 33 pays (décembre 2017)	Secrétariat et coparrainants
	Un mécanisme de responsabilisation clair est établi et des processus d'examen transparents sont en place (décembre 2017)	Secrétariat et coparrainants
4.3. Typologie de support différenciée	Typologie de support différenciée revue, modalités du support interne, régional et virtuel à d'autres pays définies et mises en œuvre (en cours)	Secrétariat et coparrainants

Résultat 5 : Des plateformes nationales inclusives renforcées pour examiner et faire avancer la riposte au sida dans le cadre des ODD

Réalisations de base :

5.1 Les responsabilités des coparrainants relatives à l'élimination du sida dans les programmes de pays de l'ONU: les coparrainants veilleront à ce que les priorités de stratégie d'accélération de la riposte sida (Fast-Track) et les objectifs de la Déclaration politique de 2016 pertinents soient intégrés dans leurs programmes et plans d'action nationaux, y compris le PNUAD, le cas échéant.

5.2 Appui à des plateformes de gouvernance intégrées et plus inclusives : le Programme commun encouragera et soutiendra les parties prenantes nationales, y compris la société civile et les représentants de la communauté, à établir et renforcer des plateformes nationales inclusives pour étudier la situation de l'épidémie et de la riposte dans le cadre des ODD visant à promouvoir la responsabilité mutuelle, et informera la prise de décision sur les priorités et les programmes de développement nationaux. Le cas échéant, les examens incluront l'analyse de la contribution de l'ONU par l'intermédiaire des équipes de pays des Nations Unies et le PNUAD. Dans le cadre des ODD, le Programme commun soutiendra les efforts visant à aborder les déterminants sociaux et structurels du sida et de la santé de manière plus générale, y compris les questions relatives aux droits de l'homme, à l'égalité entre les sexes et à l'amélioration des systèmes de santé.

5.3 Soutien aux mécanismes régionaux pour la prestation des pays: le Programme commun aidera les organismes régionaux, tels que les Commissions économiques et sociales régionales des Nations Unies, à s'engager aux objectifs régionaux fixés dans la Déclaration politique de 2016 ; étudiera leurs progrès au niveau régional ; renforcera davantage le financement national pour la santé et la lutte contre le sida ; assurera un soutien de qualité aux pays dans l'établissement et la réalisation d'objectifs nationaux dans le contexte plus large des ODD ; et améliorera la responsabilisation. Le Programme commun apportera son soutien en réunissant des partenaires pour échanger des expériences, des outils et des leçons au niveau régional/sous-régional, conformément au Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement.

Tableau 5

Résultat 5: Des plateformes nationales inclusives renforcées pour examiner et faire avancer la riposte au sida dans le cadre des ODD		
Réalisations de base	Actions	Responsable
5.1 Responsabilités des coparrainants dans l'éradication du sida dans les programmes de pays de l'ONU	Les priorités et les objectifs pertinents pour l'éradication du sida sont intégrés dans les programmes de pays d'accélération de la riposte (Fast-Track) de l'ONU et le PNUAD (en cours, le cas échéant)	Équipes de pays des Nations Unies
5.2 Support de plateformes de	La participation de la société civile s'est renforcée dans les forums nationaux de	Secrétariat et coparrainants

gouvernance plus inclusives, intégrées	gouvernance concernant le sida, en tenant compte des populations spécifiques les plus touchées par l'épidémie nationale (en cours)	
	Dans certains pays, des opportunités ont été explorées autour des mécanismes intégrés de gouvernance de la santé (décembre 2017)	Secrétariat et coparrainants
5.3 Soutien aux mécanismes régionaux pour la prestation des pays	Les Commissions économiques et sociales régionales des Nations Unies ont appuyé l'examen des progrès réalisés par rapport aux objectifs de la Déclaration politique de 2016 (décembre 2017)	Secrétariat

DOMAINE D'ACTION III

RENFORCER ET EXPLOITER ENCORE LES MÉCANISMES DE GOUVERNANCE DU PROGRAMME COMMUN AFIN D'ASSURER UN LEADERSHIP DANS LE CADRE DE LA RIPOSTE AU SIDA

16. Les mécanismes de gouvernance du Programme commun figurent parmi les systèmes de développement les plus inclusifs et uniques de l'ONU. Pour s'assurer que les délibérations politiques soient suffisamment stratégiques et liées à la réalisation de la Stratégie, le Programme commun s'appuiera sur ces mécanismes puissants pour améliorer le débat multipartite axé sur l'action, le partage des connaissances et le développement de consensus tout en favorisant la transparence et la cohérence. L'engagement stratégique des responsables des organismes coparrainants sera renforcé, tout comme la cohérence et l'engagement envers la riposte au sida parmi les conseils des organismes coparrainants. Le positionnement du CCP en tant que forum de gouvernance mondial pour relever les défis et identifier les solutions à la réalisation de la Stratégie mondiale de l'ONUSIDA sera élevé, tandis que plusieurs débats inclusifs seront convoqués et se pencheront sur un large éventail de problèmes.

Résultat 6: Renforcement de l'accent de la politique stratégique du COC

Réalisations de base :

6.1 Point à l'ordre du jour du COC sur la discussion thématique : en tant que point régulier à l'ordre du jour, le COC participera systématiquement à des discussions stratégiques et approfondies sur les domaines de résultats de la Stratégie de l'ONUSIDA, dirigées par le responsable d'agence coparrainant à l'origine de la convocation. Les responsables d'agence devraient ensuite faire rapport de ces discussions stratégiques à leurs conseils respectifs. Afin de faciliter la continuité et la responsabilité, le Directeur exécutif de l'ONUSIDA coprésidera les réunions du COC. Le Coprésident du coparrainant et le Directeur exécutif de l'ONUSIDA géreront conjointement l'ordre du jour du COC.

6.2 Rapport du Directeur exécutif au Secrétaire général sur les conclusions du COC : en s'appuyant sur les rapports du Directeur exécutif au CCP, qui rendent compte des questions prioritaires et des résultats des discussions du COC, le Directeur exécutif préparera et soumettra un rapport au Secrétaire général de l'ONU sur les conclusions du COC, en tant que contribution à la réforme de l'ONU et conformément aux orientations du QCPR.

Tableau 6

Résultat 6: Renforcement de l'accent de la politique stratégique du COC		
Réalisations de base	Actions	Responsable
6.1 Discussion thématique du COC	Le Directeur exécutif et le président du COC s'entendent sur l'ordre du jour du COC ; réunion DE coprésidents COC (octobre 2017)	Président COC et DE
6.2 Rapport DE au SGNU sur les conclusions du COC	Rapport au SGNU préparé et délivré (décembre 2017)	Secrétariat
	Le Directeur exécutif rend compte de la discussion du COC au CCP (décembre 2017)	Secrétariat

Résultat 7: La cohérence du Conseil des coparrainants et de l'ONUSIDA a été améliorée et suivie

Réalisations de base :

7.1 Amélioration de la participation et de la discussion interconseils : Afin d'améliorer la cohérence et d'encourager les conseils des coparrainants à prendre en considération les décisions du CCP et, plus largement, à veiller à ce que le VIH reste intégré dans les discussions du Conseil, le Secrétariat de l'ONUSIDA sera invité à une participation de haut niveau dans les discussions pertinentes du Conseil des coparrainants. Les responsables d'agence des coparrainants seront soutenus pour s'assurer que les décisions pertinentes en matière de politique du sida prises au sein du Conseil de l'ONUSIDA sont soumises à des discussions de fond au sein de leurs conseils. Chaque fois que cela est pertinent, les coparrainants mettront l'accent sur le fait que les résultats et les réalisations abordés sont générés par l'organisation en tant que coparrainant du Programme commun.

7.2 Soutien apporté à la cohérence des membres du conseil parmi les conseils : À leur demande, le Programme commun appuiera les États membres afin d'encourager la cohérence des positions et des contributions des membres du conseil parmi les conseils de l'ONUSIDA et des coparrainants, ainsi que la sensibilisation des États membres pour une visibilité continue de la riposte au sida. Les décisions et résolutions pertinentes adoptées par les Conseils des coparrainants, ainsi que les rapports pertinents, seront disponibles sur le site Web de l'ONUSIDA.

7.3 La cohérence du conseil est suivie : Le suivi destiné à vérifier si les décisions prises par le CCP en matière de politique de lutte contre le sida sont soumises à des discussions de fond au sein des Conseils des coparrainants sera renforcé. Les conclusions seront rapportées à ECOSOC.

Tableau 7.

Résultat 7: La cohérence du Conseil des coparrainants et de l'ONUSIDA a été améliorée et suivie		
Réalisations de base	Actions	Responsable
7.1 Meilleure participation interconseils	Participation de la haute direction du Secrétariat aux discussions pertinentes du Conseil des coparrainants (décembre 2017)	Secrétariat
7.2 Soutien à la cohérence des États membres	Cartographie des États membres au CCP et Conseils des coparrainants (juin 2017)	Secrétariat
	Soutien du Secrétariat fourni avant chaque Conseil des coparrainants pour leur permettre de relever le défi que représente le VIH (décembre 2017)	Secrétariat et coparrainants
	Rapports et décisions des coparrainants repris sur la page de gouvernance du site web de l'ONUSIDA (décembre 2017)	Secrétariat et coparrainants

7.3 Suivi de la cohérence	Examens réguliers du Secrétariat concernant les décisions du Conseil des coparrainants par rapport aux décisions du Conseil du CCP (décembre 2017)	Secrétariat
	Conclusions sur la cohérence du Conseil disponibles sur le site Web de l'ONUSIDA et rapportées à ECOSOC (2019)	Secrétariat

Résultat 8: Bilan régulier, entrepris par le CCP, de l'état des efforts mondiaux pour accélérer la riposte au sida

Réalisations de base :

8.1 Bilan du CCP sur les progrès réalisés dans la riposte : Durant les périodes comprises entre les réunions de haut niveau sur le sida à l'Assemblée générale des Nations Unies, le Comité d'examen mondial a jugé nécessaire d'examiner régulièrement les progrès réalisés par rapport aux engagements énoncés dans l'Agenda de 2030 et dans la Déclaration politique de l'ONU sur l'éradication du sida, en ce compris les lacunes en matière de ressources. À cette fin, le CCP sera encouragé à effectuer un bilan régulier de la situation de l'épidémie et de la riposte, ainsi que des efforts mondiaux destinés à accélérer et atteindre les objectifs de la Stratégie de l'ONUSIDA. Le bilan sera informé par des mises à jour relatives à l'épidémie et à la riposte fournies par le Rapport annuel du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur le sida et le Suivi mondial du sida de l'ONUSIDA. Le bilan régulier ainsi que les fonctions générales du CCP seront également renforcés, en redynamisant les engagements afin d'assurer la parité et une participation inclusive.

Tableau 8

Résultat 8 : Bilan régulier, entrepris par le CCP, de l'état des efforts mondiaux pour accélérer la riposte au sida		
Réalisations de base	Actions	Responsable
8.1 Bilan du CCP sur les progrès réalisés dans la riposte	Le président du CCP devrait envisager d'encourager les États membres à élargir les délégations du CCP afin d'inclure les parties prenantes actuellement sous-représentées et de s'assurer que les délégations présentent un équilibre entre les sexes (juin 2017)	Président du CCP
	Le bureau du CCP devrait envisager d'inscrire à l'ordre du jour des CCP de décembre un point sur l'état d'avancement des efforts mondiaux visant à accélérer la riposte au sida (décembre 2017)	Bureau du CCP
	Point à l'ordre du jour du CCP (le cas échéant) sur le bilan (décembre 2017)	CCP

Résultat 9: Le débat multipartite sur les objectifs et les domaines de résultats de la stratégie de l'ONUSIDA a été élargi

Réalisations de base :

9.1 Réunions multipartites sur les domaines de résultats de la Stratégie de l'ONUSIDA

: Bien que l'environnement de financement difficile limite la capacité du Programme commun à convoquer et accueillir un forum de partenariat mondial formel tel que proposé par le Panel mondial stratégique, le Programme commun s'est engagé à élargir le dialogue et le débat multipartite axé sur l'action. Le Programme commun adopte une approche plus stratégique et holistique par rapport à l'engagement dans des forums mondiaux et régionaux dans le but d'étendre l'examen des domaines de résultats de la stratégie, y compris au sein de l'ONUSIDA, des conseils des coparrainants et d'autres partenaires, ainsi qu'au niveau des plateformes nationales et régionales. Nous pouvons citer parmi les possibilités explorées par le Programme commun :

- En collaboration avec le Fonds mondial, convoquer des réunions locales propres à certaines questions en marge des réunions du conseil du Fonds mondial ;
- Accueillir un forum de partenariat sur les priorités de la riposte au sida à chaque réunion du Conseil du Fonds mondial. Les résultats de cette initiative pourraient alimenter le Conseil du Fonds mondial et le CCP ; et
- Convoquer les partenaires en marge d'autres forums pertinents (voir encadré 2).

Tableau 9

Résultat 9: Le débat multipartite sur les objectifs et les domaines de résultats de la stratégie de l'ONUSIDA a été élargi

Réalisations de base	Actions	Responsable
9.1 Réunions multipartites sur les domaines de résultats de la stratégie de l'ONUSIDA	Les opportunités et les événements pertinents sont cartographiés par rapport aux domaines de résultats de la stratégie de l'ONUSIDA et aux ODD pertinents (juin 2017)	Secrétariat et coparrainants

Encadré 2. Réunions multipartites sur les domaines de résultats de la stratégie de l'ONUSIDA : forums ciblés

Écosystème du sida et événements du système des Nations Unies	Événements régionaux et thématiques
<ul style="list-style-type: none"> → CCP ONUSIDA → Conseil du Fonds mondial → Forum politique de haut niveau sur les ODD → Assemblée générale de l'ONU → ECOSOC, y compris les commissions techniques pertinentes, telles que la Commission sur la condition de la femme → Conseil Halte à la tuberculose → Forum économique mondial de Davos → Conférence internationale sur le sida → Assemblée mondiale de la Santé 	<ul style="list-style-type: none"> → Commission de l'Union africaine → Conférences régionales sur le sida → Fédération internationale de l'Industrie du Médicament

MISE EN ŒUVRE DU SUIVI

17. Le Programme commun suivra de près les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action. Le Plan d'action se concentre sur des réalisations concrètes et un suivi immédiat en réponse aux recommandations du Comité d'examen mondial.
18. Les progrès seront examinés par le COC lors de sa réunion d'octobre et rapportés lors de la 41^{ème} réunion du CCP en décembre 2017. Des résultats clés et plusieurs réalisations auront été concrétisés à ce moment-là, comme l'allocation des enveloppes de pays et les plans de reconfiguration.
19. D'autres réalisations seront suivies de façon continue, par exemple le renforcement des efforts de mobilisation des ressources et le soutien de l'engagement de la société civile dans la gouvernance nationale du sida. Un examen des progrès réalisé en décembre 2017 servira à renforcer la responsabilité et à informer les ajustements ou les améliorations apportés au modèle opérationnel du Programme commun. D'autres mises à jour sur la mise en œuvre du Plan d'action seront fournies au CCP en juin 2018 et au-delà dans le cadre du reporting régulier au Conseil.

RECOMMANDATIONS

20. Le Conseil de coordination du Programme est invité à :
 - Accueillir* le rapport final du Panel mondial stratégique
 - Approuver* le Plan d'action du Programme commun de l'ONUSIDA

[Fin du document]